



Marocains nés en Algérie avant l'indépendance

Par Mounir 31000

Bonjour, pour les marocains nés de père marocain et mère algérienne avant l'indépendance de l'Algérie es ce qu'ils ont droit a la nationalité française ?

Par Nihilscio

Bonjour,

Le Maroc n'ayant jamais été une colonie, les Marocains n'ont jamais été français et n'ont pu transmettre la nationalité française à leurs enfants.

Les Algériens, sauf ceux dont le statut civil était celui de droit commun, ont perdu la nationalité française lors de l'indépendance de l'Algérie.

En principe les personnes nées d'un père marocain et d'une mère algérienne ont donc perdu la nationalité française lors de l'indépendance de l'Algérie. Leur reste la possibilité de la naturalisation comme pour tout étranger.